



Le mot du président

La fondation de FEGRA est derrière nous depuis un an et demi. Une période d'intégration s'en est suivie. Une fédération qui combine l'expérience et l'expertise de 3 sections.

La recherche d'une nouvelle identité n'est pas facile, mais elle est nécessaire.

Nous avons déménagé dans un nouveau bureau et accueilli Manuel De Prycker en tant que conseiller technique.

Les compétences de l'équipe FEGRA peuvent toujours être complétées par des experts de différents groupes de travail.

Ce rapport d'activités permet de présenter ce que FEGRA fait pour vous.

Bonne lecture!



Karel Vandermeersch président de FEGRA

Sommaire

Éditorial	. 2
Notre secteur en quelques chiffres	. 3
Nos actions	. 4
Nos services	. 8
Nos évènements	13
Notre communication	16
Notre structure	18
Remerciements	20

Notre secteur en quelques chiffres

La production céréalière belge totale est estimée à 2.716.258 tonnes, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2018. L'orge et le blé, les deux cultures les plus importantes, connaissent une augmentation respective de 25 et 20 %. Les bonnes conditions météorologiques (sèches et chaudes) ont permis des rendements élevés (à l'exception du colza), une qualité moyenne, sans risque réel de contamination par les mycotoxines.

En raison des volumes de production, les prix ont baissé d'environ 25 % par rapport à l'an passé. Peu de mouvements sont constatés sur les marchés internationaux en raison de la situation

géopolitique (guerre commerciale et taxes à l'importation en provenance de Chine et des États-Unis, Brexit, incertitude du Mercosur, ...), conduisant à une faible volatilité des prix.

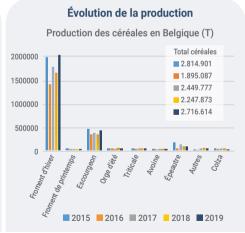
Notre fédération compte plus de 260 membres (négociants en céréales, meuniers, amidonnerie, firmes d'aliments pour animaux, entreprises de stockage et de transbordement, négociants en semences, engrais, produits phytopharmarceutiques, courtiers, ...). Avec une production nationale estimée à plus de 2.700.000 de tonnes et un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros pour le secteur, FEGRA représente plus de 95 % du commerce de céréales au niveau national.



*céréales, engrais, semences, produits phyto,...

Céréales et semences

et engrais





Nos actions

La fédération se doit avant tout de défendre les intérêts de ses membres, tant sur le plan national qu'international. et d'être présente à la table des négociations et dans les structures de concertation rassemblant autorités, représentants de la filière agro-alimentaire, associations agricoles, centres de recherches. Elle développe également des collaborations avec d'autres associations présentant des intérêts communs.



Comme chaque année en mai, la Commission Froment et l'Agrofront se sont réunis afin de discuter des Normes de réception 2019 qui cette année ont vu la suppression de la bonification pour le poids à l'hl de l'avoine, et la possibilité soit de refuser la livraison, soit de prévoir des frais de triage en cas de présence d'ergot. Les frais de séchage du maïs n'ont pas connu d'augmentation cette année, l'augmentation du prix du pétrole dans les frais de séchage étant

inférieure à 5 %.

Une réflexion est en cours avec l'Agrofront sur l'intérêt d'une organisation de branche au sein de la filière céréalière et oléoprotéagineuse afin de la valoriser davantage. Ces organisations de branche existent déjà dans d'autres secteurs (laitier et bovin - en cours en ce qui concerne les pommes de terre), ainsi qu'aux Pays-Bas pour les grandes cultures. Les nouvelles règles sur les pratiques déloyales mises en place par la Commission européenne seront prochainement transposées au niveau national. De quoi interpeller le secteur... FEGRA s'est dite prête à discuter de l'intérêt d'une telle démarche, pour autant que d'autres maillons de la filière soient également associés. Une déclaration d'intention doit être rédigée par l'Agrofront en vue d'être discutée au sein de la filière.

Fin mai, le VLM a présenté son nouveau Mestactieplan, le MAP6, qui vise à obtenir une meilleure image des flux concernant les éléments nutritifs utilisés au sein de l'exploitation agricole. Une plateforme numérique devrait être opérationnelle au printemps 2020 obligeant producteurs, grossistes, commerçants et agriculteurs à enregistrer les données de consommation et de facturation. De nombreuses objections et questions ont été soulevées par diverses organisations agricoles et de négoces, notamment Belfertil, Ungren et FEGRA, quant aux interactions possibles et aux échanges régionaux et transfrontaliers. Les consultations avec le VLM se poursuivent afin de permettre de solutionner d'une manière réaliste cette obligation d'enregistrement.

✓ Suite aux conséquences de la sécheresse l'an dernier, une concertation a eu lieu entre la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne, ainsi qu'au sein Syndicat de Paris afin de voir dans quelle mesure une clause 'basses eaux' devait être reprise dans les contrats CHGD, DNV et Incograin. Cette piste n'a finalement pas été retenue.

- Début de l'été. le secteur a été secoué par les mesures devant être mises en place dans les régions concernées par la peste porcine africaine, les matières premières provenant de ces zones ne pouvant pas être utilisées ou transformées en aliments pour porcs. Malgré le fait que le risque que le virus survive sur un support végétal soit faible (très peu d'études existent actuellement sur ce sujet), le secteur a pris ses responsabilités pour ne faire courir aucun risque au niveau de la filière. Ces mesures ont été validées par l'AFSCA. L'audition avec le Comité scientifique de l'AFSCA fin novembre montre l'absence d'études et le peu d'informations émanant des pays contaminés. FEGRA a réagi auprès de l'AFSCA, du SPF Santé Publique et du Ministre Borsus afin que tous les moyens soient mis en œuvre pour rassembler des informations scientifiques pertinentes légitimant les mesures mises en œuvre au sein de notre secteur.
- ✓ La **notification obligatoire** et la prise d'échantillons restent des points d'attention suivis de près par la fédération. Une rencontre a eu lieu en mai avec la DG Politique de Contrôle et la Direction Centrale de l'Administration du Contrôle en mai afin de discuter de la notification et de la procédure de libération. La marge de manœuvre au niveau des discussions est limitée, mais toujours possible.
- ✓ Une révision importante de l'Arrêté Autocontrôle est en cours depuis plusieurs mois. Une position commune FEGRA/OVOCOM/BFA/FEVIA/FEBETRA a été envoyée à l'AFSCA, relevant de nombreux points d'insatisfaction. Une rencontre a eu lieu avec les stakeholders début septembre durant laquelle l'AFSCA a fait preuve d'une certaine ouverture. Cependant, certaines questions spécifiques n'ont toujours pas reçu de réponses, principalement en matière de notification obligatoire.
- ✓ La publication de la circulaire relative aux résidus de pesticides dans le FEED
 a fait l'objet d'une étude approfondie au sein de FEGRA, BFA, OVOCOM en vue
 de lever les incertitudes liées à son interprétation. Les discussions avec l'AFSCA
 sont toujours en cours et feront l'objet d'une réunion avec l'Agence début 2020.
- ✓ Le Règlement 2160/2003 contient des mesures visant à détecter et à contrôler les **salmonelles**, et stipule que des programmes de contrôle nationaux doivent inclure, entre autres, le stade de la production des aliments pour animaux. BFA a proposé à l'AFSCA d'élaborer une approche sectorielle harmonisée favorisant la communication entre les différents maillons de la chaîne. FEGRA a conclu un partenariat avec BFA afin de développer une proposition basée sur une analyse approfondie des résultats d'analyse disponibles et la validation des processus en vue de discussions futures avec l'AFSCA.

- Lors de la session plénière du Parlement européen à Strasbourg début septembre, une rencontre avec les parlementaires européens importants pour notre secteur a été organisée par Coceral. Dans ce cadre, FEGRA a rencontré Hendrik Theunissen (cabinet de Geert Bourgois, commission International Trading), Saskia Bricmont (commission International Trading) et Marc Tarabella (commission AGRI et participant au projet EU Food Forum) pour discuter de sujets tels que les nouvelles techniques de sélection végétale (NPBT), l'accord commercial Mercosur et l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Une rencontre sera programmée à Bruxelles début 2020 avec les eurodéputés que nous n'avons pas pu rencontrer à Strasbourg par manque de temps.
- ✓ Les 3 sections de FEGRA sont membres du Consortium de la **Bourse Européenne de Commerce** qui se réunit chaque année en octobre, et désigne la bourse qui organisera les journées dans les 5 prochaines années. Pour l'édition 2024, Paris a été choisie parmi Bologne, Rotterdam et Bursa. La 59° édition avait lieu cette année à Vienne, les 17 et 18 octobre. L'Assemblée générale élabore également les principes d'un code d'éthique commun aux Bourses membres. Une réunion d'information a également lieu en avril.
- ✓ En tant que gestionnaire du Guide sectoriel G-038, FEGRA a participé en novembre à la réunion annuelle du Conseil Consultatif National responsable de la supervision de la politique de certification (en termes de transparence et d'objectivité) des organismes de certification qui auditent certains Guides sectoriels. Pour le G-038, il s'agit de B&S Qualicert, Promag, SGS Belgium, Tüv Nord Integra, (Vinçotte NV ne participant pas au CCN).
- ✓ La convention concernant la **rémunération équitable** dans le cadre du **triage à façon** est un succès, apprécié par toutes les parties, y compris par les autorités. Elle contribue au respect de la réglementation 2100/94 en matière de protection communautaires des obtentions végétales. 37 trieurs à façon ont versé la redevance à Seed@Bel. Comme prévu dans l'accord, Seed@Bel a versé 12,5 % de la redevance à FEGRA qui s'est chargée de répartir ce montant entre les trieurs à façon au prorata des sommes versées. Deux réunions ont eu lieu en novembre avec Seed@Bel en vue de la rédaction de la checklist qui sera utilisée début 2020 dans le cadre des contrôles.

ACTIONS 2020:

Problématique des transports transfrontaliers

Loi Egalim et ses conséquences (collaboration avec le Syndicat de Paris)

Réflexion sur la constitution d'un GT 'Céréales' au sein de la concertation chaîne de l'industrie alimentaire Concertation avec les autorités et les acteurs de la filière dans le cadre de la peste porcine

Rencontre des parlementaires belges et représentants des autorités nationale et régionale



Nos services

Défendre une politique commerciale implique de pouvoir offrir des outils visant à garantir la qualité et la sécurité alimentaire des céréales et des matières premières, mais également de développer des contrats commerciaux standards clairs, non ambigus, respectant d'une manière transparente, les clauses contractuelles en matière de livraison, transfert des risques, qualité des produits et conditions de paiement. En quelques lignes, les services offerts en 2019 :

- ✓ Le plan d'échantillonnage sectoriel de FEGRA constitue un atout important pour le secteur. Validé par le Comité scientifique de l'AFSCA et reconnu par OVOCOM dans le cadre de la certification FCA, il permet aux entreprises qui y participent (258 en 2019) de surveiller le niveau de contamination et de tenir compte de ces données pour établir leur plan d'échantillonnage individuel. Cette année, 317 analyses ont été réalisées sur les pesticides et 352 sur les mycotoxines, ainsi que 10 analyses sur les alcaloïdes.
- Cette année encore, grâce au réseau d'alerte pré-récolte mis en place depuis plusieurs années, FEGRA a pu informer ses membres au travers de 3 avis émis les 22/07, 24/07 et 30/07 sur l'évolution des résultats en DON et ZEA. 116 échantillons pré-récoltes ont été prélevés dans des parcelles réparties à travers les différentes régions céréalières belges (46 en Région flamande, 60 en Région wallonne). Sur la base de l'échantillonnage réalisé, les analyses indiquaient un niveau négligeable de contamination en DON et en ZEA.

- Comme chaque année, les rapports Early Warning System concernant les mycotoxines sur les céréales à paille et le maïs fourrager ont été réalisés en collaboration avec BFA et l'ARMB. Les résultats dans les céréales à paille (389 analyses) et sur le maïs fourrager (142 analyses) confirment un très faible niveau de contamination.
- FEGRA a élaboré une Déclaration 'OGM-free' à l'attention de ses membres, qui fait référence au respect de la législation de l'UE en matière de contrôle, d'étiquetage et d'utilisation de céréales génétiquement modifiées. Ce document standard peut être utilisé lorsqu'un acheteur souhaite obtenir des garanties concernant l'achat de céréales non OGM, conformes aux réglementations européennes.

- La Chambre d'arbitrage offre un cadre reconnu pour la conciliation et l'arbitrage en cas de litiges au sein du secteur. Au cours de l'année 2019, un différend a été traité relatif au contrat d'Anvers n°10 (Contrat rendu par camions RYE-TERMS).
- Le Règlement d'arbitrage a fait l'objet d'une actualisation via le bureau d'avocats GSJ afin d'être conforme à la règlementation nationale et européenne. Un code de conduite a également été élaboré pour garantir l'indépendance et l'impartialité des arbitres.

FEGRA participe aux Conseils d'administration. Assemblée générale et groupes de travail d'OVOCOM, de Vegaplan et de la Plateforme pour la Transformation des Matières premières Végétales (PTMV). Cette plateforme contribue au développement de systèmes de garantie de la sécurité et de la qualité alimentaire dans la chaîne du secteur végétal. Dans ce cadre, FEGRA prend part également aux concertations de la plateforme 'BeNe Overleg' avec les Pays-Bas qui permet des échanges constructifs sur des sujets techniques et stratégiques sur le plan international.

SERVICES 2020:

Formation 'Sécurité lors de la manutention d'installations mobiles' Formation 'L'implémentation du MAP6 pour les négociants d'engrais'

Séminaire 'Stockage des grains'

Activation du GT Stratégie et du GT Contrats

Révision des contrats

Révision des exigences 'Céréales-Oléagineux-Protéagineux' dans le Standard Vegaplan

Visites d'entreprises



GROUPES DE TRAVAIL INTERNES



GT HACCP

 Evaluation du plan d'échantillonnage sectoriel 2019 et mise en place du plan d'échantillonnage 2020



GT Feed/Food

- Préparation des remarques dans le cadre de la révision de l'Arrêté Autocontrôle
- Déclaration 'OGM-free'
- Peste Porcine Africaine : mise en œuvre des mesures au sein du secteur



GT Contrats

- Clause des basses eaux
- Révision du Règlement d'Arbitrage
- Code de conduite des arbitres



GT Engrais

Analyse des conséquences du MAP6 pour les négociants d'engrais



GT Gestion Financière

Achat et aménagement des nouveaux bureaux, investissements, budget 2020, cotisations des membres, sponsoring

VEILLE RÈGLEMENTAIRE



Un suivi de la législation européenne est réalisé au travers des réunions des groupes de travail internes de COCERAL (Market and agricultural policy committee, Food and Feed, Contaminants)

 Limites maximales de résidus des pesticides, alcaloïdes, certificats phytosanitaires, conséquences du Brexit, nouvelles techniques de sélection végétale (NPBT), Mercosur



FEGRA participe aux réunions des plateformes

- FEED de l'AFSCA (3 réunions/an)
- 'Landbouwoverleg' du Vlaamse Landmaatschappij (4 réunions/an)
- Concertation de la chaîne GT Plante&Protection (3 réunions/an). L'objectif de cette nouvelle plateforme est de promouvoir un dialogue proactif au niveau national et international en matière de protection des cultures, et d'optimiser la communication avec les organisations européennes, les citoyens et les consommateurs. Un article de presse a été rédigé mettant en lumière les actions de la chaîne alimentaire belge pour plus de biodiversité.

FEGRA se doit d'informer et de mettre en place des formations conformes aux attentes de ses membres et autres parties prenantes. et qui reflètent les évolutions opérées au sein du secteur. Notre méthodologie tend à une alternance entre contenus théoriques et interactions entre participants et formateurs sur les réalités de terrain.

DEUX FORMATIONS ONT ÉTÉ ORGANISÉES CETTE ANNÉE:

La première, en collaboration avec Het Comité van Graanhandelaren (NL), a fait l'objet de 4 modules de cours concernant les contrats commerciaux. leur exécution, les assurances et l'échantillonnage.

Cette formation a été suivie par 34 participants et a connu un vif succès de par l'expertise et les exemples concrets présentés par les formateurs.

La seconde concernait «Le quide sectoriel G-038 v.3 dans la pratique». et s'articulait autour de questions concernant la mise en place de l'autocontrôle dans notre secteur, la

traçabilité des produits phytopharmaceutiques, les semences certifiées. leur étiquețâge, leur traitement.

Cette formation a réuni 35 participants.

SERVICES 2020:

Formation 'Sécurité lors de la manutention d'installations mobiles'

Formation 'L'implémentation du MAP6

pour les négociants d'engrais' Séminaire 'Stockage des grains'

Activation du GT Stratégie et du GT Contrats

Révision des contrats

Révision des exigences 'Céréales-

Oléagineux-Protéagineux' dans

le Standard Vegaplan

Visites d'entreprises



Nos événements

Le renforcement des échanges commerciaux s'opère par les rencontres et les relations entre partenaires. Favoriser ces liens par l'organisation d'événements propices aux discussions est donc une mission importante pour les membres de la Fédération. Ces événements sont l'occasion pour les acteurs de la filière de se rencontrer, de débattre des perspectives du marché, d'établir des contacts et de consolider leurs liens de confiance réciproque.

✓ L'année 2019 a débuté par la traditionnelle Bourse 'Réception du Nouvel An'. Celleci a eu lieu le 9 janvier et a rassemblé quelques 120 participants.



✓ Le 28 mars 2019 a eu lieu le dîner annuel

de FEGRA, dans la salle Scala à Beveren.

121 personnes étaient présentes et ont

pu passer une agréable soirée dans une

atmosphère détendue.



✓ La première Assemblée Générale de FEGRA s'est tenue le 20 juin dans la firme Belgian Quality Fish à Dottignies, spécialisée dans l'élevage d'esturgeons pour Royal Belgian Caviar. Une très belle occasion de réunir les membres issus des 3 sections dans une entreprise atypique au produit ô combien prestigieux!



Un tournoi international de football existe depuis 1984 au sein du secteur céréalier. Il regroupe la Belgique, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Allemagne, le Danemark, la Pologne et la Hongrie. Cette année, c'est le Danemark qui accueillait cette 'compétition' du 31/05 au 02/06 dans le cadre particulièrement magnifique de Helsingor.

s'est déroulée le 7 juin dernier au Ghelamco Arena de Gand et a réuni plus de 330 participants parmi lesquels de nombreux confrères Français et Néerlandais.





ÉVÉNEMENTS 2020 :

Bourse Réception du Nouvel An, le 08.01.20 au Brussels Kart

Dîner Fegra, le 26.03.20 au Waerboom - Grand-Bigard

19º Bourse délocalisée, le 05.06.20

Tournoi international de football, du 05 au 07.06.20 à Gand
Bourse de Septembre le 30.09.20 au Brussels Kart - Séminaire France Export Céréales

✓ Le 25/09 a eu lieu la Bourse de Septembre au Brussels Kart. Cette édition a été précédée d'un séminaire en collaboration avec France Export Céréales (plus de 90 participants). Les thèmes abordés lors du séminaire concernaient les marchés céréaliers mondiaux, la qualité des céréales belges et françaises ainsi que la lutte intégrée contre les insectes durant le stockage des grains. La bourse de Septembre a réuni quelques 150 participants dans une atmosphère positive favorisant les échanges.



Notre communication

La communication se fait par le biais de différents canaux et permet d'informer nos membres des actions menées et des décisions pouvant avoir un impact direct ou indirect sur notre secteur.

Le site web: La page d'accueil compte environ 1.500 visiteurs/jour; celle relative aux prix des céréales plus 6.500 visiteurs (ce chiffre pouvant atteindre 11.000 visites certains jours).



- ✓ La publication des prix indicatifs qui reflètent les transactions commerciales quotidiennes
- La publication des prix de référence hebdomadaires des céréales par le Comité de cotation de la Bourse de Commerce de Bruxelles
- ✓ La communication de valeurs journalières pour le règlement de différends (5 certificats ont été délivrés en 2019)
- La publication de 8 Newsletters et 10 Info Flash envoyés à 343 personnes
- La publication du Rapport **Early Warning System** pour les mycotoxines sur les céréales à paille et le maïs fourrager'
- La publication annuelle du Rapport d'activités



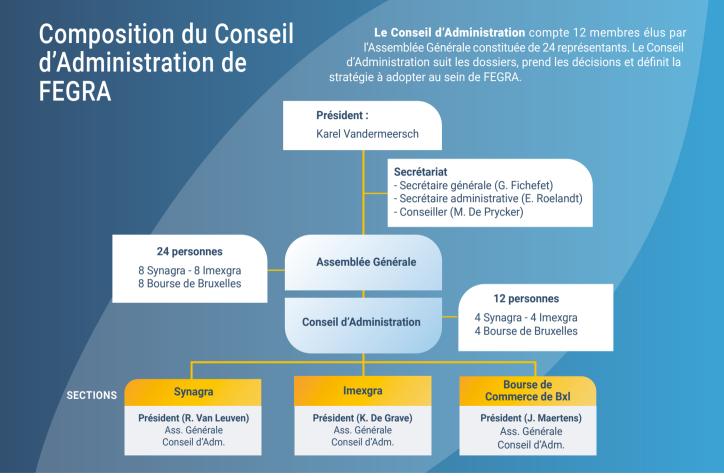
POUR 2020:

Réseaux sociaux : LinkedIn in

Notre structure SYNAGRA **IMEXGRA** 235 membres SYNAGRA Niveau national Suivi des marchés Guide sectoriel de l'autocontrôle (G-038) Plan d'échantillonnage sectoriel fegra COMMISSION DE LA **BOURSE DE COMMERCE DE BRUXELLES** 145 membres Mise en réseau et renforcement des liens entre les opérateurs et les secteurs connexes Membre du Consortium de la Bourse Européenne de Commerce

- 40 membres
- Niveau international (import/export et distribution)
- Chambre d'Arbitrage et de conciliation
- Gestion de contrats commerciaux standardisés
- Suivi des valeurs journalières

FEGRA est une jeune fédération, fondée le 9 mai 2018. Elle peut néanmoins compter sur l'expérience et l'expertise de ses 3 sections, actives depuis de très nombreuses années. Elles définissent ensemble les stratégies et priorités de FEGRA en tant que fédération sectorielle faîtière.





Président (externe):

Karel Vandermeersch

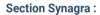
Administrateurs:

Section de la Commission de la Bourse de Commerce de Bruxelles :

- Jean Maertens (président de section)
- Nick Van Heeschvelde
- ✓ Ivo Van den Heuvel (vice-président de FEGRA)
- Jean Wart



- Kurt De Grave (président de section)
- Johan Gereels
- Luc Faict
- Joris Van Veen



- Renaat Van Leuven (président de section)
- Max Dehon
- **✓** Filip Vanovertveldt
- Benjamin Mijten (Trésorier)

Secrétaire générale du Conseil d'Administration

Gisèle Fichefet



De gauche à droite : I. Van den Heuvel, K. De Grave, N. Van Heeschvelde, J. Wart, K. Vandermeersch, L. Faict, M. De Prycker, M. Dehon, G. Fichefet, J. Van Veen, R. Van Leuven, Ben Mijten, F. Vanovertveldt

* Absents sur la photo : Johan Gereels, Jean Maertens



Notre but?

Promouvoir et défendre les intérêts du secteur sur la scène nationale et internationale. Collaborer, renforcer notre expertise et informer les membres sont au cœur de notre mission.

Notre équipe est composée de 3 personnes :

Els Roelandt - secrétaire administrative, Manuel De Prycker - conseiller, Gisèle Fichefet - secrétaire générale







Nous sommes à votre écoute.

N'hésitez pas à nous contacter!



FÉDÉRATION DU NÉGOCE EN GRAINS

PLUS D'INFORMATIONS : info@fegra.be

16, Rue du Gouvernement Provisoire à 1000 Bruxelles à deux pas de la rue Royale et de la colonne du Congrès à 10 minutes à pieds de la Gare de Bruxelles Centrale.



Un tout grand merci

à nos administrateurs, membres des groupes de travail,

courtiers, sponsors, ...

Votre expertise et votre soutien

sont indispensables dans

l'atteinte des objectifs de

notre fédération!

responsable: FEGRA, Gisèle Fichefet - Voorlopig Bewindstraat

www.fegra.be